# **Dossier** de presse





#### **CONFÉRENCE DE PRESSE DU 28 NOVEMBRE**

Tél. 02 40 41 67 06

presse@nantesmetropole.fr

## Bifurcation écologique // nature en ville

# Plus de nature au cœur de Nantes et de sa Métropole



#### En présence de :

Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, Delphine Bonamy, adjointe à la maire de Nantes déléguée à la nature en ville et à la végétalisation, Cécile Bir, adjointe à la maire de Nantes déléguée aux squares, parcs et jardins, Thomas Quéro, élu métropolitain délégué aux projets urbains et aux chantiers et adjoint à la maire de Nantes délégué à la forme de la ville et à l'urbanisme durable, Denis Talledec, adjoint à la maire de Nantes délégué à la circulation et au stationnement, Jacqueline Osty, paysagiste de l'agence Osty et associés, Henri Bava, paysagiste de l'agence TER, Olivier Baert, paysagiste de l'agence MAP Paysagistes.

#### Sommaire :

Communiqué de synthèse	P.3
Les abords de l'Hôtel de Ville se transforment en jardins  De nouveaux arbres vont prendre racine sur la partie ouest de Feydeau-Commerce  Des premières plantations sur le futur grand parc archipel de Gloriette Petite-Hollande	P.6 P.10

#### Communiqué de synthèse

### Plus de nature dans le centre-ville de Nantes

La Ville de Nantes et sa Métropole s'engagent résolument pour une ville plus verte et adaptée aux défis climatiques. En 2020, l'objectif du Plan Pleine Terre était de désimperméabiliser 7 hectares d'ici à la fin du mandat à l'échelle de la Ville de Nantes. Désormais, l'objectif est doublé pour offrir 14 hectares désimperméabilisés et 50 000 arbres et arbustes plantés d'ici 2026, transformant les espaces urbains en îlots de fraîcheur. La nature reprend ses droits dans l'ensemble des quartiers nantais, et plus particulièrement dans ceux propices au phénomène d'îlot de chaleur, comme celui du centre-ville.

Dès 2025, le square de l'Amiral Halgan s'étendra au-delà de son enceinte actuelle, créant ainsi un nouvel espace de nature en lien direct avec l'axe majeur menant au cours des 50 Otages, tandis que la partie ouest de Feydeau-Commerce accueillera de nouveaux arbres pour y réduire les îlots de chaleur. Cette même année, la première phase de l'aménagement de Gloriette-Petite Hollande sera engagé. 2 500 m² d'enrobé seront remplacés par des sols vivants, et 61 arbres viendront enrichir la biodiversité. Pensés avec les habitants, des aménagements tels des espaces de jeux permettront de rendre cette place conviviale et inclusive.

« Aujourd'hui, nous faisons un nouveau pas vers plus de nature au cœur de la Métropole et du centre-ville de Nantes. 2024 est une année de démonstration de nos engagements et de nos efforts pour que, partout où cela est possible, la nature reprenne sa place et gagne du terrain.

C'est avec volonté que nous engageons une première transformation de Gloriette Petite Hollande, avec 2500 m² d'espaces débitumés sur lesquels seront proposées des activités sportives et ludiques à partir de l'été prochain, avant les travaux de l'ensemble de la place en 2026. C'est avec écoute et un travail fin que nous poursuivons la végétalisation de Feydeau-Commerce comme nous l'ont demandé les habitants, avec près de 100 m² de nouvelles surfaces végétalisées et 8 nouveaux arbres plantés dès cet hiver sur la partie Ouest de Feydeau. C'est enfin avec fierté que nous réaménageons profondément les abords de l'Hôtel de ville de Nantes pour créer un vrai bosquet et des espaces de pause, laissant une plus grande place aux piétons et en créant un espace d'accueil à ciel ouvert pour les mariages. »

Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole



#### Nantes, engagée dans la bifurcation écologique

Amplifier la présence de la nature dans tous les projets d'aménagement, augmenter la canopée dans chaque quartier des villes de la Métropole et restaurer la continuité des corridors de la trame verte, sont autant d'engagements pris par la Métropole et la Ville de Nantes pour développer la nature et la biodiversité sur son territoire. Nantes Métropole a également adopté la charte de l'arbre pour définir de nouveaux modes de faire en plaçant les arbres comme des composants essentiels des paysages urbains, périurbains et ruraux.

Cette charte comporte un engagement fort, le « 3/30/300 », pour permettre à chaque habitant de voir au moins 3 arbres depuis sa fenêtre, atteindre 30 % de canopée et de bénéficier de lieux arborés et ombragés à moins de 300m de son domicile. A l'échelle de la ville, Nantes double également ses objectifs et vise désormais de désimperméabiliser 14 hectares et de planter 50 000 arbres et arbustes sur la durée du mandat. La collectivité aura ainsi largement dépassé ses objectifs initiaux de débitumer 7 hectares et de planter 25 000 arbres et arbustes à horizon 2026. Cet objectif de renaturation de l'espace public se diffuse dans l'ensemble des quartiers de la Ville de Nantes et plus particulièrement dans ceux plus fortement minéralisés et exposé aux îlots de chaleur comme le centre-ville.

# Les abords de l'Hôtel de Ville entament leur mue progressive pour laisser plus de place à la nature

Dans la continuité, les abords du square de l'Amiral Halgan vont se transformer en ouvrant le square sur l'espace public qui accueillera de nouveaux bosquets.

En 2025, les abords de la rue de la Commune et le parking de la Mairie deviendront un espace de pause verdoyant sous les magnolias, offrant un lieu ombragé pour les visiteurs et habitants. La rue de la Commune sera également piétonnisée et ses trottoirs désimperméabilisés et plantés. Pensé comme un « salon extérieur », ce nouvel aménagement organisé autour d'une allée ensablée créera des zones de détente pour se regrouper, pique-niquer ou jouer. La plantation de massifs fleuris permettra d'en faire un endroit convivial, notamment pour les cérémonies à la mairie.

Ce nouvel espace végétal favorisera la biodiversité tout en améliorant la connexion avec l'axe majeur de la ville situé entre la place de la Cathédrale et le cours des 50 otages. Les rues adjacentes seront repensées pour réduire la présence de la voirie et des voitures, et renforcer les mobilités douces, avec des trottoirs élargis, des appuis-vélos et des cheminements piétons sécurisés. La station de bus sera déplacée et réaménagée pour plus de confort et d'accessibilité.





© MAP Paysagistes

#### Les chiffres clés du projet :

#### **Dès 2025**

- 1 500 m² rendus aux piétons
- 1 000 m² végétalisés
- 18 arbres plantés
- 710 m² de vivaces et arbustes

#### A compter de 2027

- 1 914 m² végétalisés
- 71 arbres plantés

#### Des nouveaux arbres vont prendre racine sur le secteur Feydeau-Commerce

Pour répondre aux attentes des habitants, tout en tenant compte des contraintes du site liées au parking sous-terrain, un nouvel ensemble d'arbres de taille moyenne à grande sera planté pour offrir davantage d'ombrage le long des fontaines au Sud de la place du Commerce. Ces arbres seront disposés dans des massifs qui seront agrandis sur la partie ouest de Feydeau-Commerce. D'autres arbres seront plantés à proximité immédiate des fontaines au Sud de la ligne de tramway. Leur implantation suivra l'axe historique de l'ancien pont de la Bourse, encadrant le cheminement nord-sud entre la place du Commerce et la rue de la Petite Hollande. Les travaux de ces aménagements débuteront au premier semestre 2025.



Avant



© Osty et associés

Après – horizon 15 ans

# La première phase de l'aménagement du parc archipel de Gloriette Petite-Hollande s'engage en 2025

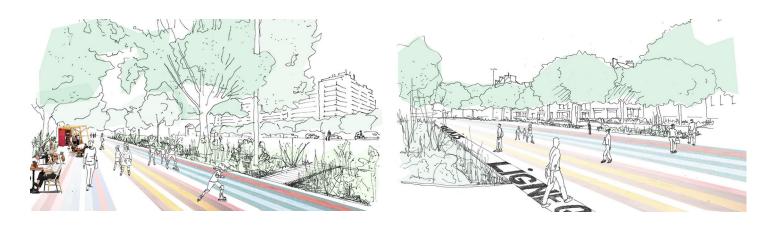
Le parc archipel de Gloriette Petite-Hollande marquera le maillon central de la promenade nantaise, de la gare à la Loire, qui nous invite à renouer avec les 4 km de berges entre le canal Saint-Félix et le Bas-Chantenay.

Dès début 2025, un projet d'expérimentation vise à transformer les espaces de Gloriette-Petite Hollande en limitant l'impact environnemental. Les sols sous les enrobés actuels seront revitalisés grâce à un processus de décompactage, tri et enrichissement sur place. Un apport limité de terre récupérée d'autres chantiers complétera les volumes, tandis que compost, paille et débris de bois amélioreront la teneur en carbone. Une prairie d'activation biologique sera semée, et des micro-organismes, champignons et vers de terre introduits pour stimuler la vie du sol.

Cette expérimentation sur deux ans prévoit la plantation de 61 arbres et la création de 2 500 m² de sols vivants. Cette revitalisation des sols permettra d'économiser près de 600 camions de transport de terre dans le futur projet.



Par ailleurs, en concertation avec les habitants, des équipements et activités provisoires seront proposés à ces derniers ainsi qu'aux nombreux visiteurs, et ce dès 2025. Ping-pong, pétanque, jeux d'échecs, marelle, tablées, et ombrières inviteront à des usages variés. Les aménagements et mobiliers les plus appréciés seront intégrés au projet final, garantissant un espace vivant, inclusif et social pour tous.



© agence Ter

# Les abords de l'Hôtel de Ville se transforment en jardins

Le projet de végétalisation des abords de l'Hôtel de Ville traduit les ambitions du plan pleine terre métropolitain. Il affirme la volonté de réduire les îlots de chaleur en centre-ville dense, de désimperméabiliser les sols et de proposer aux Nantais des espaces publics végétalisés. La sobriété et l'agilité sont au cœur du projet, démontrant ainsi que de nouvelles manières d'adapter l'espace public sont possibles. L'idée est de faire avec ce qui est déjà-là, dans la démarche de réemploi, et d'adapter les espaces publics existants pour les améliorer dans une démarche sobre en terme d'investissements et habile en terme de stratégie opérationnelle car progressive et échelonnée dans le temps. La mise en œuvre du projet sera donc progressive et échelonnée dans le temps dès 2025 puis en 2027. A terme, ce sont 1 500 m² rendus aux piétons et 1 914 m² végétalisés.



Vue des aménagements de la Place de l'Hôtel de Ville et de ses abords imaginés à l'horizon 2027 © MAP [Paysagistes]

Ce projet du plan pleine terre va permettre dès le début d'année prochaine de désimperméabiliser, apaiser et végétaliser davantage la place de l'Hôtel de Ville. Il s'agit ici de déployer un chapelet de jardins qui traversent l'axe de l'Hôtel de Ville-Général Leclerc de Hauteclocque depuis les Jardins de l'Hôtel de Ville en passant par le nouveau Jardin de la Commune jusqu'au nouveau Bosquet et au Square Halgan. Les îlots plantés vont proposer de nouvelles volumétries végétales là où tout semble tenu à distance.

La stratégie de travaux est imaginée en 2 temps forts. Les premiers travaux auront lieu début 2025 afin de préfigurer simplement et sobrement les premiers aménagements et d'installer dès aujourd'hui la canopée de demain, en ouvrant et fertilisant les sols urbains.

A compter de 2027, des aménagements plus pérennes seront réalisés progressivement et conforteront la préfiguration de 2025. Cette deuxième étape du projet englobe la reprise des rues du Moulin et Hôtel-de-Ville, la piétonisation et la reconfiguration de la rue Fanny-Peccot, ainsi que la végétalisation de la cour Rosmadec.

#### Les chiffres clés du projet :

#### Dès 2025

- 1 500 m² rendus aux piétons
- 1 000 m² végétalisés
- 18 arbres plantés
- 710 m² de vivaces et arbustes

#### A compter de 2027

- 1 914 m² végétalisés
- 71 arbres plantés

# Des aires piétonnes étendues pour apaiser les circulations et favoriser la place du piéton en centre-ville

La mise en œuvre nouvelles piétonisations sur le secteur de l'Hôtel de Ville permettra de libérer les rues de la circulation et des stationnements automobiles en faveur des piétons, et permettre aux riverains et usagers de s'approprier ces espaces.

Les rues Fléchier et Fénelon ont été entièrement piétonnisées cet été 2024. Avec le nouveau projet de la place de l'Hôtel de Ville, le réaménagement des rues Fanny Péccot et de la Commune permettra de

prolonger cette piétonisation en créant un seuil et des transitions limitant la place dédiée aux circulations motorisées en faveur de continuités piétonnes plus agréables et plus sécurisés afin de relier l'aire piétonne du cœur de ville et l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, les rues du Cheval Blanc, Armand Brossard et Saint-Léonard situées au sud de la rue de l'Hôtel de Ville (à l'ouest de la mairie) sont actuellement en cours de piétonisation définitive afin d'agrandir l'aire piétonne du cœur de ville. Ces aménagements s'accompagnent de la désimperméabilisation des sols et leur végétalisation lorsque cela est techniquement possible.

Ces nouveaux cheminements apaisés traduisent la volonté de la collectivité de prendre soin des habitants les plus fragiles telles les personnes à mobilité réduite et enfants, en leur offrant des espaces de circulation plus apaisés.

#### Place de l'Hôtel de Ville, le square Halgan sort de ses murs

Le square de l'Amiral Halgan va sortir de ses murs. Les stationnements alentours et l'enrobé disparaîtront pour laisser place à un vaste bosquet d'arbres déclinant une collection de magnoliacées, d'arbustes et de vivaces créant ainsi un nouvel espace de biodiversité en lisière du jardin public, en lien direct avec l'axe majeur menant au cours des 50 Otages. Des allées sablées accueilleront des bancs et l'entrée secondaire du square sera mise en valeur. Quelques appui-vélos seront posés.

Sous les frênes existants qui habillent le pignon aveugle rue Fanny Peccot, les sols seront désimperméablisés et végétalisés et 2 arbres seront plantés dans un nouveau massif. 4 places de stationnement PMR seront réaménagées et 4 places d'autopartage seront conservées.

A terme, en 2027 les rues du Moulin et Fanny Peccot, qui débouchent sur cet axe, seront également repensées pour favoriser les cheminements piétons et réduire la place de la voiture. L'accent sera mis sur les mobilités douces : trottoirs élargis et traversants, passages piétons sécurisés, supports pour vélos, accès aux transports en commun améliorés. La station de bus "Hôtel de Ville", desservant six lignes de bus sera entièrement réaménagée pour offrir plus de confort, en améliorer l'accessibilité, et proposer un environnement ombragé. Le long de cet axe majeur Hôtel de Ville/Général Leclerc de Hateclocque, les nouveaux espaces végétalisés offriront une promenade ombragée, axée sur la Cathédrale, idéale pour une pause ou pour attendre confortablement près de la station de bus.



Avant



Après

© MAP Paysagistes

# Le Jardin de la Commune, d'un parking bitumé à un jardin d'attente ombragé en prolongement de la mairie

Dès 2025, le projet cherche à recomposer de nouveaux volumes plantés inspirés des anciennes emprises bâties afin de recomposer l'espace, de réorienter les vues.

Au sud de la rue de la Commune, un nouvel îlot planté sera aménagé derrière l'actuel arrêt de bus afin de préfigurer un espace planté qui sera agrandi en 2027. Ce nouveau massif de Pleine Terre accueillera des arbres aux feuillages caduc, offrant un contraste avec le jardin des magnolias persistants situés au pied de l'îlot Saint-Vincent. Un arbre majeur : le Tilleul des Bois tiendra l'angle sud de la rue de la Commune.

Sous les magnolias existants, en lieu et place du parking, un espace de pause sous les arbres verra le jour. La désimperméabilisation par retrait de l'enrobé et la reprise des sols par la mise en place d'une allée centrale sablée, associée à la plantation de grands massifs de couvre-sols fleuris sous les arbres et l'installation de mobilier urbain, proposeront un nouvel espace de pause ombragée à proximité directe de la mairie et de l'arrêt de bus. Véritable « salon extérieur » à disposition pour les regroupements, notamment lors des mariages.



Avant



**Après** 

© MAP Paysagistes

#### Plus de nature dans le quartier de Bouffay

Le projet de renaturation du secteur Bouffay, en plein centre-ville de Nantes, s'inscrit dans le cadre du plan pleine terre. L'objectif est de renforcer les connexions écologiques entre la gare et la Loire, ainsi qu'entre l'Erdre et la Loire, tout en créant des îlots de fraîcheur. Pour y parvenir, le projet prévoit la désimperméabilisation des sols et la plantation d'une vingtaine d'arbres de haute tige, afin de générer de l'ombrage et rafraîchir l'air. Ces aménagements permettront de restaurer un environnement plus naturel et résilient en plein cœur de la ville.

L'aménagement du secteur Bouffay se concentre principalement sur le développement de la canopée avec la plantation d'arbres de haute tige et l'agrandissement des fosses existantes pour que la nature puisse davantage s'y épanouir. Le projet privilégie une strate basse composée de plantes vivaces et bulbes, avec l'installation de protections permanentes autour des fosses pour assurer la pérennité des aménagements. Cet aménagement prévoit également l'insertion de nouvelles plantations d'arbres tiges dans un système à trois strates arborées, en harmonie avec l'existant (platanes, arbres intermédiaires et cépées). Les arbres intermédiaires seront plantés en variant les essences, dans l'esprit de la Promenade Nantaise de la gare à la Loire, avec un épannelage régulier à 12 mètres. Les nouvelles plantations seront alignées sur deux trames parallèles, respectant l'architecture du quai et l'alignement des platanes déjà en place.



# De nouveaux arbres vont prendre racine sur le secteur de Feydeau-Commerce

Un nouvel ensemble de 8 arbres de taille moyenne à grande sera planté pour offrir davantage d'ombrage le long des fontaines au Sud de la place du Commerce. Ces arbres seront disposés dans les massifs actuels situés à l'ouest de l'aménagement, qui seront agrandis. D'autres arbres seront plantés à proximité immédiate des fontaines au Sud de la ligne de tramway. Leur implantation suivra l'axe historique de l'ancien pont de la Bourse, encadrant le cheminement nord-sud entre la place du Commerce et la rue de la Petite Hollande.

Leur disposition est pensée pour encadrer harmonieusement le cheminement nord-sud, reliant la place du Commerce à la rue de la Petite Hollande, suivant l'axe historique de l'ancien pont de la Bourse. Ce nouvel écrin végétal apportera ombrage et douceur à cet espace, renforçant son attrait et son confort. Les travaux de ces aménagements débuteront au premier semestre 2025.





Après – horizon 15 ans

© Osty et associés

#### Les chiffres clés du projet :

- 8 nouveaux arbres plantés
- 98 m² de nouvelles surfaces plantées
- au moins 25 m² de jardinières

#### La palette végétale utilisée



Avant

Acer monspessulanum -Erable de Montpellier





Cistus x canescens f. albus-Rose de rocaille



cumbens - Ciste du









Anaphalis margaritace Immortelle de Virginie



Cistus x canescens f. albus- Rose de rocaille







blue' - Iris des jardins





# Des premières plantations sur le futur grand parc archipel de Gloriette Petite-Hollande

Le futur parc archipel Gloriette-Petite Hollande est issu du Grand Débat « Nantes, la Loire et nous » de 2015 et répond à l'engagement de proposer un projet d'aménagement urbain et de nature sur la rive nord du fleuve. À la demande de Nantes Métropole, l'agence TER a retravaillé le projet pour répondre à l'impératif écologique : le parc archipel sera emblématique d'une métropole plus résiliente, et offrira demain une meilleure qualité de vie à tous. Il offrira un bel et vaste espace vert au cœur de la métropole où chacun pourra trouver la nature et la fraîcheur à l'ombre de ses îles plantées.

#### Les chiffres clés de Gloriette Petite-Hollande à horizon 2030

- Conservation des arbres existants.
- Plus de 650 arbres plantés, soit près de 1 000 arbres au total.
- 0 artificialisation des sols.
- 4 hectares d'espaces verts contre 1 hectare aujourd'hui.
- Plus de 4,5 ha de surface de canopée dans 20 ans (soit 48% de la surface du projet une fois que tous les arbres auront leur taille adulte)
- De nouveaux îlots de fraîcheur, capables d'abaisser de 8° la température au sol en été.
- Près de 90% des eaux pluviales seront déconnectées du réseau et directement infiltrées dans les sols.



© agence Ter

#### Un marché à l'ombre des arbres

Le marché sera conservé dans sa vocation populaire, sa mixité, et sa dimension. Il bénéficiera de l'ombrage des arbres pour permettre, aux commerçants et visiteurs, de mieux profiter de ce moment. Un café et un local pour les placiers du marché seront également construits dans l'emprise du marché pour animer ce rendez-vous emblématique.

#### Une nouvelle étape commence début 2025

Une nouvelle étape débute dans le projet d'aménagement de Gloriette Petite-Hollande. Elle donnera à voir les premiers usages de la place, en concertation avec les habitants, afin que chacun puisse s'approprier l'espace de ce futur site verdoyant.

#### Une première renaturation des espaces

Dans un souci de sobriété et afin de limiter l'apport de terre extérieure, les sols situés sous les enrobés seront revitalisés pour accueillir un nouvel écosystème. Après le décroutage des enrobés, les sols seront conservés, décompactés, malaxés, et triés sur place. Un apport limité de terre récupérée d'autres chantiers viendra combler les volumes manquants. L'ensemble de ces sols sera enrichi en carbone grâce à un apport mesuré de compost, de paille et de fins débris de bois.

En parallèle, pour la biodynamisation des sols, des bactéries, champignons et vers de terre seront introduits pour faire revivre la terre de la place. Cette expérimentation s'étendra sur deux ans, avec pour objectif la plantation de 61 arbres et le remplacement de 2 500 m² d'enrobé par des sols vivants. Cette méthode permettra de réduire l'impact environnemental avec une économie de transport de 10 000 m³ de terres, soit l'équivalent de près de 600 camions.

Afin de symboliser la renaturation de cet espace minéralisé, l'œuvre du Débitumeur de Jean Jullien y sera installée au début de l'année de 2025. Des plantations participatives auront également lieu à la fin de l'hiver 2025.

#### Un renouveau des usages



© agence Ter

Pour créer une place active, inclusive et sociale, dès 2025, la Ville de Nantes et Nantes Métropole invitent les habitants du territoire à profiter et découvrir une partie de l'espace de Gloriette Petite Hollande. Des installations et des aménagements y seront progressivement installés, des rencontres et de nouvelles activités testées par les habitants et les usagers. Les usages et les mobiliers provisoires les plus plébiscités seront adoptés dans le projet définitif. Les premiers équipements autoportés inviteront à la pratique du ping-pong, de la pétanque, de tablées, diverses assises, ombrière, des échecs, de la marelle...

#### Les chiffres clés du projet :

- 61 nouveaux arbres plantés, dont 33 provenant de la pépinière municipale du Grand-Blottereau
- 2 500 m² de pleine terre







Le futur parc archipel de Gloriette Petite-Hollande  $\ensuremath{\mathbb{C}}$  agence Ter